



NON
à la mort programmée
de la psychiatrie publique



**PROFESSIONNELS, USAGERS,
VENEZ TEMOIGNER !**



Etat catastrophique, Région sinistrée,
Attente de l'AUDIT départemental
Encore des fermetures !!!
Avenir Epsylan menacé !
Et les patients ??? et les soignants ??
Mineurs abandonnés (retours à domicile
après tentatives de suicides, hospitalisation
en psychiatrie Adultes...)
Accès aux soins menacés, travail en secteur
remis en cause (qualité des soins attaquée)
Patients mis en danger
Professionnels désabusés, épuisés ...

POUR DES ACTIONS COMMUNES !
AVEC VOS PANCARTES, vos SLOGANS !

Mardi 28 Janvier
12h PLACE ROYALE

Contactez-nous si besoin : bp-cgt@chu-nantes.fr ; bp-sud@chu-nantes.fr



NON
à la mort programmée
de la psychiatrie publique



**PROFESSIONNELS, USAGERS,
VENEZ TEMOIGNER !**



Etat catastrophique, Région sinistrée,
Attente de l'AUDIT départemental
Encore des fermetures !!!
Avenir Epsylan menacé !
Et les patients ??? et les soignants ??
Mineurs abandonnés (retours à domicile
après tentatives de suicides, hospitalisation
en psychiatrie Adultes...)
Accès aux soins menacés, travail en secteur
remis en cause (qualité des soins attaquée)
Patients mis en danger
Professionnels désabusés, épuisés ...

POUR DES ACTIONS COMMUNES !
AVEC VOS PANCARTES, vos SLOGANS !

Mardi 28 Janvier
12h PLACE ROYALE

Contactez-nous si besoin : bp-cgt@chu-nantes.fr ; bp-sud@chu-nantes.fr

Les syndicats CGT et SUD du CHU de Nantes invitent tous les professionnels du département et tous les usagers à venir témoigner **PLACE ROYALE le mardi 28 janvier à 12h**. Venez nombreuses et nombreux pour attester de la mise en danger quotidienne des patients et des professionnels. Des actions (**venez avec vos pancartes, banderoles !**) seront également organisées à la fois pour témoigner mais aussi pour sensibiliser la population qui n'a pas forcément conscience que ce secteur de soins est menacé... Tout le monde peut, malheureusement, être amené à recourir à des soins psychiatriques. Les besoins sont grandissants.

Pour les mineurs, les 14 lits du département à l'hôpital DAUMEZON (7 lits d'hospitalisation conventionnelle et 7 lits en hôpital de semaine) sont largement insuffisants. Le manque de pédopsychiatres et le manque de solutions d'aval aux soins pédopsychiatriques mettent en danger nos enfants. Il est grand temps que ça change ! Nous ne pouvons pas continuer à faire ce constat éternellement... Nos enfants sont abandonnés.

Et nous pouvons également faire un triste constat pour la psychiatrie adultes où les fermetures de lits se multiplient, les conditions d'accueil des patients sont de plus en plus difficiles...

Nous devons donc être, nombreuses et nombreux, usagers et professionnels, pour témoigner et pour la défense de la psychiatrie publique.

Préavis de grève de l'ensemble du personnel des services de psychiatrie du CHU de Nantes

Les syndicats CGT et SUD du CHU de Nantes ont déposé un préavis de grève pour la journée du 28 janvier à partir de zéro heure, pour tous les professionnels des services de psychiatrie du CHU de Nantes.

ENSEMBLE EXIGEONS:

- L'arrêt des fermetures de lits d'hospitalisation et d'admission et la réouverture des lits déjà fermés sur le territoire départemental, régional et national,
- La création d'unités de pédopsychiatrie avec les moyens nécessaires à leur fonctionnement,
- Le renforcement du travail en secteur de psychiatrie,
- L'embauche de nouveaux professionnels avec le remplacement de tous les arrêts de travail, des recrutements sur les postes vacants et l'augmentation des effectifs pour tous les métiers,
- L'accélération de l'accès à la formation par un remplacement systématique dans les services ainsi qu'une formation suffisante pour permettre l'exercice de travail spécifique en psychiatrie,
- L'attribution de l'Indemnité Forfaitaire de Risque et de l'indemnité d'insalubrité à son taux maximum.

Les syndicats CGT et SUD du CHU de Nantes invitent tous les professionnels du département et tous les usagers à venir témoigner **PLACE ROYALE le mardi 28 janvier à 12h**. Venez nombreuses et nombreux pour attester de la mise en danger quotidienne des patients et des professionnels. Des actions (**venez avec vos pancartes, banderoles !**) seront également organisées à la fois pour témoigner mais aussi pour sensibiliser la population qui n'a pas forcément conscience que ce secteur de soins est menacé... Tout le monde peut, malheureusement, être amené à recourir à des soins psychiatriques. Les besoins sont grandissants.

Pour les mineurs, les 14 lits du département à l'hôpital DAUMEZON (7 lits d'hospitalisation conventionnelle et 7 lits en hôpital de semaine) sont largement insuffisants. Le manque de pédopsychiatres et le manque de solutions d'aval aux soins pédopsychiatriques mettent en danger nos enfants. Il est grand temps que ça change ! Nous ne pouvons pas continuer à faire ce constat éternellement... Nos enfants sont abandonnés.

Et nous pouvons également faire un triste constat pour la psychiatrie adultes où les fermetures de lits se multiplient, les conditions d'accueil des patients sont de plus en plus difficiles...

Nous devons donc être, nombreuses et nombreux, usagers et professionnels, pour témoigner et pour la défense de la psychiatrie publique.

Préavis de grève de l'ensemble du personnel des services de psychiatrie du CHU de Nantes

Les syndicats CGT et SUD du CHU de Nantes ont déposé un préavis de grève pour la journée du 28 janvier à partir de zéro heure, pour tous les professionnels des services de psychiatrie du CHU de Nantes.

ENSEMBLE EXIGEONS:

- L'arrêt des fermetures de lits d'hospitalisation et d'admission et la réouverture des lits déjà fermés sur le territoire départemental, régional et national,
- La création d'unités de pédopsychiatrie avec les moyens nécessaires à leur fonctionnement,
- Le renforcement du travail en secteur de psychiatrie,
- L'embauche de nouveaux professionnels avec le remplacement de tous les arrêts de travail, des recrutements sur les postes vacants et l'augmentation des effectifs pour tous les métiers,
- L'accélération de l'accès à la formation par un remplacement systématique dans les services ainsi qu'une formation suffisante pour permettre l'exercice de travail spécifique en psychiatrie,
- L'attribution de l'Indemnité Forfaitaire de Risque et de l'indemnité d'insalubrité à son taux maximum.